

par suite de l'attitude mutine, arrogante et désinvolte du leader de la Chambre et de quelques-uns de ses acolytes, qui suivent une politique très douteuse.

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Au cours des dernières semaines, j'ai constaté que le comité permanent en question tend étrangement à devenir le champ d'épreuve où sont refroidis les grands espoirs de ceux qui croyaient que le régime des comités, grâce au nouveau Règlement, serait utile et profitable au Parlement. Dans ce cas-ci, je diffère d'avis avec mon collègue d'Oxford.

Il fut un temps où je croyais que la nouvelle importance accordée aux comités aiderait le Parlement à fonctionner plus efficacement. J'avoue que je doute fort du bien-fondé de mes idées antérieures, après avoir écouté les débats d'aujourd'hui et constaté avec peine ce qu'on a fait de bon nombre des recommandations et des initiatives de ce comité ces dernières semaines.

Très souvent, il se passe des choses qui poussent les plus bienveillants d'entre nous à poser des questions troublantes. Pourquoi a-t-on été amené à considérer ce comité particulier comme un transgresseur? A-t-il commis une erreur grave pour être signalé à l'attention de tous, non pas pour être berné, mais vilipendé? Serait-ce à cause de la vigilance, du don de persuasion des députés de Terre-Neuve siégeant au sein du comité et de la largeur d'esprit des membres du comité d'autres provinces et d'autres partis que le comité a finalement exprimé des opinions qui n'ont pas eu l'heur de plaire à certains membres du Conseil du Trésor? Je me le demande.

• (8.20 p.m.)

Je m'attendais, cet après-midi, à ce que l'honorable député de LaSalle (M. Lessard) amorce le débat. Je le considère, moi aussi, comme un président très compétent, et comme un homme sensé et raisonnable. J'ai l'honneur et le privilège de siéger à la Chambre avec lui depuis bien des années. J'ai une très haute opinion de son jugement et des motifs qui l'animent. Non, probablement pas 20 ans, comme l'a dit l'honorable député de Gander-Twillingate (M. Lundrigan), mais il y a en tout cas bien des années—je sais que lorsqu'on approche de la cinquantaine, les années semblent plus lourdes à porter—il y a bien des années, dis-je, que l'honorable député et moi-même sommes collègues.

Je n'étais pas membre du comité des transports et des communications, mais j'ai pu le

voir à l'œuvre lorsqu'il s'est rendu à Charlottetown. J'ai entendu les exposés qu'ont présentés bien des organismes importants de l'Île du Prince-Édouard et bien des citoyens de marque fort intéressés à la question. J'ai entendu les diverses opinions et les discussions sur les graves et importants problèmes que pose le transport dans cette province. J'ai eu le sentiment que le comité avait été frappé par les exposés qu'il avait entendus et, connaissant Charlottetown, je sais que les personnes qui ont présenté des pétitions, et les autres, ont été impressionnées par le comité, et tout particulièrement par l'impartialité absolue et par l'intérêt évident de son remarquable président.

Mais que s'est-il produit? Sur la question même qui était, de loin, la plus importante pour l'Île du Prince-Édouard, l'une des provinces les plus importantes de cette région, le comité n'avait même pas eu encore le temps de rentrer à Ottawa, de classer tous les témoignages qu'il avait entendus à Charlottetown, et de faire la synthèse des apports de ses différents honorables membres, quand le gouvernement a annoncé à l'Île du Prince-Édouard, au Canada et à la Chambre qu'il ne tiendrait pas les promesses qu'il avait faites solennellement à un autre gouvernement canadien, le gouvernement de l'Île du Prince-Édouard. Ainsi, les habitants de Charlottetown, bien qu'ils aient été heureux de recevoir les membres du comité, auraient pu, en fin de compte, et à toutes fins pratiques, épargner leur souffle, leur encre, leur papier et leur temps.

M. McGrath: Le gouvernement fédéral a ridiculisé le gouvernement de l'Île du Prince-Édouard.

M. Macquarrie: Le gouvernement a planté la hache dans la chaussée de Northumberland sans se soucier de ce qu'a recommandé le comité à la suite d'un examen effectué sur les lieux. Il s'agissait d'un examen complet entrepris par des hommes très capables, et j'étais fier, dans ma province natale, de les considérer comme mes collègues, indépendamment de leur étiquette politique.

Monsieur l'Orateur, ce geste était méprisant, dur et dégradant. Mais outre ce qui est arrivé à la chaussée de l'Île du Prince-Édouard, là n'est pas la question, monsieur l'Orateur. Ce qui est bien plus important, c'est ce qui est arrivé au système des comités. Les comités émanent de la Chambre; ils ont été créés par celle-ci, ils en font partie. Ils sont tout cela. Certes, nous n'avons pas atteint l'étape où la responsabilité gouvernementale est simplement une chimère du passé. L'exécutif